

DECRET N° 2005-282 DU 17 MAI 2005

Chargeant Monsieur Séidou MAMA SIKA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation de l'intérim de Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour Compter du jeudi 19 mai 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n°2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

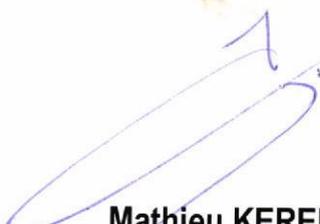
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 19 mai 2005, Monsieur Séidou MAMA SIKA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale, pendant l'absence de Monsieur Pierre OSHO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 Mai 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CES 2 - HAAC 2 – MDN-MISD 4 – Autres Ministères 20 –
Département 6 – JORB 1.